



Mobilisation réussie, la lutte continue !

A l'appel de plusieurs syndicats CGT FERC-sup, SNESUP-FSU, SUD-EDUCATION, SGEN-CFDT, plus de 200 personnes se sont mobilisés, ce jeudi 27 avril 2017 devant le conseil d'administration du Cnam pour défendre les emplois. Déterminés, les personnels ont scandé des « tous ensemble » haut et fort dans la galerie d'honneur, cela faisait longtemps que le Cnam n'avait pas connu cela !

Des personnels du musée des arts et métiers très présents, des enseignants, des doctorants, des personnels de différents services ont accompagné la délégation qui est intervenue devant les membres du conseil. Puis un débat s'est poursuivi sans les personnels. Une motion proposée par le président du Conseil d'administration été votée à l'unanimité. Elle va dans le sens du renouvellement des contractuels, mais au cas par cas.

C'est une première étape vers le renouvellement.

L'administrateur général a fait part aux administrateurs de courriers adressés ces derniers mois au ministère détaillant avec précision l'ampleur du problème de la précarité au Cnam et affirmant que tous les services du Cnam sont dans le périmètre de la notion de "mission de formation continue", et donc des dispositions réglementaires favorables qui en découlent pour les contractuels. Nous attendons que la direction prenne ses responsabilités et que des décisions soient prises rapidement pour le maintien de l'ensemble des agents contractuels 6 quinquies et 6 sexies sur besoins permanents.

Nous ne lâcherons rien !

Voici le texte de la motion

Le Conseil d'administration, dans sa séance plénière du 27 avril 2017, exprime sa volonté que puisse être attestée, cas par cas, l'éligibilité aux dispositions spécifiques relatives aux agents chargés de mission de formation continue, des personnels contractuels, de manière urgente pour les personnes actuellement concernées par un non renouvellement de leur contrat de travail

Le conseil demande à la direction de l'établissement de s'assurer que la somme des mesures proposées reste soutenable budgétairement sans mettre à risque aucune des activités de ce dernier.